RCS : STRASBOURG Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01290 Numéro SIREN : 850 500 687

Nom ou dénomination : VEGATONIC

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 23073

"VEGATONIC"

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €

27 rue des Grandes Arcades

67000 STRASBOURG

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19

DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L 223-19 du Code de commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un gérant ou un associé de notre société est directement ou indirectement intéressé.

Ainsi entrent dans ce cadre:

- les mouvements de fonds entre la SARL VEGATONIC et la SARL VEGAN UNION : en effet la SARL VEGAN UNION a supporté certaines dépenses et encaissé des recettes le temps de la création de la SARL VEGATONIC et du démarrage effectif de l'activité. Les deux sociétés ont également été amenées à opérer des avances de trésorerie sur une courte durée notamment pendant la période de confinement liée au COVID-19. Le solde du compte 467 présente un solde débiteur de 1 624,62 euros au 31.12.2021.
- La refacturation d'honoraires entre VEGAN UNION et VEGATONIC (prestations administratives). Un montant total de 18 000 € a été facturé par VEGAN UNION à VEGATONIC pour l'année 2021.

Les conventions ci-dessus sont les seules qui ont été conclues et, conformément à la loi, est soumise à votre approbation, les associés intéressés ne pouvant pas prendre part au vote sur les conventions correspondantes.

Fait à Strasbourg, Le 4 juin 2022

LES GERANTS:

Pierre Alexandre SORBE Cédric MINCATO Elena RECKEWELL

"VEGATONIC"

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €

27 rue des Grandes Arcades

67000 STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 JUIN 2022

L'An deux mille vingt-deux,

le vingt-huit juin à 19 heures,

les associés de la société "VEGATONIC", société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 10 Euros chacune, dont le siège est à 67000 STRASBOURG – 27, Rue des Grandes Arcades,

se sont réunis sur convocation de la gérance, savoir :

- Monsieur SORBE Pierre Alexandre, propriétaire de 49 parts sociales,
- Monsieur MINCATO Cédric et Madame RECKEWELL Elena représentant la société VEGAN UNION, propriétaire de 51 parts sociales ;

L'assemblée est présidée par Monsieur MINCATO Cédric en sa qualité de cogérant.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée, qu'elle peut délibérer et prendre toutes les décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- le compte de résultat de l'exercice et le bilan clos au 31.12.2021 ainsi que l'inventaire,
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés le 4 juin 2022 et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

CM SPA CR

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle s'est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes et quitus à donner à la gérance de sa gestion,
- approbation des conventions réglementées,
- affectation des résultats.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats. Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

"Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice arrêté au 31.12.2021, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître des dépenses non déductibles fiscalement du résultat à savoir :

- des dons pour 250 €;
- l'impôt sur les sociétés pour 4 706 €."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

"L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare approuver les conventions passées entre la SARL VEGAN UNION et la SARL VEGATONIC."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

"L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide de porter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 54 415 € comme suit :

- 19 415 € au compte « Autres réserves »,
- 35 000 € à distribuer en dividendes (répartition proportionnelle aux apports).

Compte tenu de l'affectation des résultats, les capitaux propres s'élèvent à 20 736 €.

L'Assemblée Générale précise que les dividendes suivants ont été distribués au cours des 3 derniers exercices :

CM PA

 17 000 € sur l'exercice 2019/2020 (exercice de plus de 12 mois), la répartition étant proportionnelle aux apports de chaque associé (assemblée générale du 29 septembre 2021)."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Diverses observations sont encore échangées, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Dont procès-verbal.

Les Gérants:

Pierre Alexandre SORBE Cédric MINCATO Elena RECKEWELL





Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la région Alsace

Mireille RICHERT-SCHWARTZ Expert-Comptable

Yannick SCHWARTZ Diplômé d'Expertise Comptable

Baptiste RICHERT
Expert-Comptable Stagiaire

S.A.R.L. VEGATONIC SARL

27 rue des Grandes Arcades 67000 STRASBOURG

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

43 rue du Floridor - 68800 THANN - Tél. 03 89 37 09 48

Site Internet: www.sofitha.fr - E-mail: expert@sofitha.fr - [] in

pre conforme - les ger	raits, le 16	5/1/1/2022	(conno	PAH	Trout
		iberté-Egalué-Fraternité			
	R	EPUBLIQUE FRANÇAISE			
01012021	31122021				
SIE STRASBOURG					
35 AVENUE DES VOSGE					
A IDENTIFICATION S.A.R.L. VEGATON	NIC SARL		The second secon		<u> </u>
27 rue des Grandes A	Arcades				
67000 STRASBOURG		068700015	B ACTIVIT	É	_
			Activités exercées	s (souligner l'activ	vité principa
			Restauration v Si vous avez chan		nez la case
RÉGIME FISCAL DES GROUPE	S				
n° SIRET					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉ	MENTS D'IMF	POSITION (cf.nc	ntice)		
	0		31 376		1. 17 75
					1, 36) 9 <u>- 1 7) </u>
=_		<u> </u>			
	201.5			Ť	3 3 7 L 1 L
D IMPUTATIONS (et la notrée de la déch	aration 2005)				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES R F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNI	REVENUS LOCATIFS FES AU DÉPÔT DE 1	s (ef. notice) LA DÉCLARATION I	PAYS PAR PAYS		
F ENTRE NOLO COMMOLO CO DISCO					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		OUI	THE STATE OF THE S	Comptabilite	Expert
SO	OFITHA	43 rue 6 68800	du Floridor THANN		03893709
		2.	re et qualité du déclarant		

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINIST QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES Maniferent production of the destination of company data selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occides profile as a la recent personal selection of parts occided by the parts	H REPARTITION DES PRO	DOUITS DES ACTIONS I	ET PAR	TS SO	CIALES,				
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé I me des l'aisans I me des l			BUES						
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 ruc des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 ruc des Grandes Arcades 51 2021 18 000	payables aux associes, actionnaties et j	porteurs de parts							
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000						e de la companya de La companya de la co			
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000	Alexander (1997)							# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
SORBE Pierre-Alexandre Gérant associé 1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
1 rue des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000	I REMUNERATION	IS NETTES VER	SEE	S AU	KWEWBR	E2 DE CE	KIAINES :	OCIETES	
1 ruc des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
1 ruc des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000									
1 ruc des Faisans 49 2021 18 426 67300 SCHILTIGHEIM FRANCE FRANCE VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000		Cho Alla			jan jangan dan dan salah s	All of the state o	ing and the first of the second of the secon	San	
VEGAN UNION Associé personn 27 rue des Grandes Arcades 51 2021 18 000			49	2021	18 426				
2021 18 000	VEGAN UNION								
		FRANCE	51	2021	18 000				
			-						
						·			

	Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. VEGATONIC SARL Adresse de l'entreprise : 27 rue des Grandes Arcades 67000 STRASBOURG Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12											
\vdash	Adresse de l'entreprise : 27 rue des Grandes Arcades 67000 STRASBOURG Durce de l'exercice precedent * 21 Numéro SIRET * 8 5 0 5 0 0 6 8 7 0 0 0 1 5											
<u> </u>	Num	ero SIRET * [8 5 0 5 0 0 6	18	7 0 0 0 1 5			Exercice N, clos le, 31122021	N-1				
			┢	Brut	1	Amortissements, provisions	Net 3	31122020 Net				
H		Capital souscrit non appelé (I)	AA	1		2	3	•				
\vdash	o l	Frais d'établissement *	AB		ΑC							
	INCORPORELLES	Frais de développement*	1		1							
	ORPO	Concessions, brevets et droits similaires	CX		CQ							
	NS INC		AF		AC							
	SATIO	Fonds commercial (1)	ΑH	40 000	ΑI		40 000	40 000				
	IMMOBILISATIONS	Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisa-	ΑJ		AK							
	IMN	tions incorporelles	ΑL		AM							
*	TLES	Terrains	AN		AC							
ILISI	RPORE	Constructions	ΑP	84 626	ΑÇ	11 851	72 775	77 580				
40B	NS CO	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	38 648	AS	14 634	24 015	27 123				
Ĭ.	ISATIC	Autres immobilisations corporelles	ΑТ	25 339	ΑŪ	6 644	18 695	18 883				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	ΑV		АЙ							
₹	IMN	Avances et acomptes	ΑX		ΑY							
	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		СТ							
	TERES	Autres participations	CU		CV							
	FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	вв		вс							
		Autres titres immobilisés	BD		BE							
	ILISAT	Prêts	BF		ВG							
	MMOBILISATIONS	Autres immobilisations financières *	ВН	3 499	ві		3 499	3 499				
H	=	TO TAL (II)	ВЈ	192 112	BK	33 128	158 984	167 084				
┝		Matières premières, approvisionnements	BL	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ВМ		18 609	13 516				
			BN	10 00 /	ВО							
	KS *	En cours de production de biens	BP		BQ							
	STOCKS	En cours de production de services	ł		BS							
L		Produits intermédiaires et finis	BR		l							
LAN	H	M archandises	ВТ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	BU							
ACTIF CIRCULANT		A vances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			7.104				
FCII	NCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		6 3 1 1	7 124				
CTI	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	12 316	CA		12 316	45 780				
⋖		Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC							
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
	ΔI	Disponibilités	CF	70 027	CG		70 027	44 401				
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	1 968	CI		1 968	3 420				
	ion	TO TAL (III)	CJ	109 232	CK		109 232	114 241				
Comptes	risat	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
Con	régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ									
	de r	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN									
		TO TAL GENERAL (I à VI)	СО	301 344	1 A	33 128	268 216	281 325				
Ren	vois :	(1) Dont droit au bail: 40 000	(2)	Part à moins d'un an des im- pilisations financières nettes :	СР	3 499	(3) Part à plus d'un an : CR					
Clai de i	ise de propr	c réserve Immobilie	1110	Stock	ks :		Créances :					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

DGFiP N° 2052 2022

	de général des signation	de l'entreprise : S.A.R.L.	VEGA	ATONIC SARL						Néant □*
			<u> </u>	France	Γ.,	Exercice N Exportations et	Т		Total	Exercice (N-1)
	Vantas	de marchandises *	FA	Trance	FB	vraisons intracommunautaire	F		10141	
	ventes		FD	570.175	FE		F	\vdash	579 165	520 200
	Product	ion vendue biens* services *	FG	578 165	FH		F.	-	578 165	528 388
LION	G1 100		FJ	82 559 246	FK		F.	—	578 246	528 388
DITA		es d'affaires nets*		578 246	1 15	<u>. </u>	$\left \frac{\Gamma}{F} \right $	\vdash	5/8 240	320 300
PRODUITS D'EXPLOITATION		tion stockée *					F	<u> </u>		
rs D'I		tion immobilisée *					F	\vdash	20 000	25 166
DOL	<u> </u>	tions d'exploitation es sur amortissements et pr	ovicio	ne transfert de chara	ec *	(9)	$\left \right _{\mathrm{F}}$	\vdash	11 115	17 509
PR			0 1 1 3 1 0	ns, transfert de charg		(2)	F	\vdash	6 051	2 313
	Autres	produits (1) (11)		T-4-1 d d	L	disculation (2) (b)	H _{FI}		615 412	573 376
			. , .	<u> </u>	uits	d'exploitation (2) (I)	F	\vdash	13 376	13 900
		de marchandises (y compr		its de douane) *			 F	\vdash	13 370	13 900
		on de stock (marchandises)				- is desite de devene) *	F	\vdash	186 905	193 761
		de matières premières et aut				oris droits de dotaine)	\int_{F}^{T}	\vdash		(13 516)
O		on de stock (matières prem			s)*		- F\	\vdash	(5 093)	196 903
ATI		achats et charges externes		UIS)	•		E	\vdash	181 585	2 668
100	_ 	, taxes et versements assim	nes				F	\vdash	3 450	133 753
CHARGES D'EXPLOITATION		et traitements *					F	\vdash	136 218	9 284
S D'I		s sociales (10)		ations aux amortissen			G	-		18 236
SGE!	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		G		16 704	18 230			
HAF	DOTATIONS XPLOITATIO		- dota	G	-					
0	DOT	Sur actif circulant : dota					ا 1	\vdash		
	<u> </u>	Pour risques et charges :	dotat	ions aux provisions			G	—	2.557	2 981
	Autres	charges (12)		Total des chare	Tes.	d'exploitation (4) (II)	┥	\vdash	2 557 551 601	557 968
•	DECITA	TAT D'EXPLOITATION	(I-III)	Total des chai	303	d exploitation (4)	G	-	63 811	15 408
	,	e attribué ou perte transfér	_			(III)	G		03 011	15 .00
operations en commun		apportée ou bénéfice transi				(IV)	G	-		
ō 5							ا G	-		
		s financiers de participatio		/ 1- 1- 1- 4:F:		rilia ((5)	G	\vdash		
, S		s des autres valeurs mobili		creances de l'actil ini	ши	onise (5)	\int_{G}	\vdash		(
PRODUITS FINANCIERS		intérêts et produits assimil		aharaa			G	-		
NAN		es sur provisions et transfe	rts de	cnarges			G	-		
- E		s nets sur cessions de valer	ire mo	shilières de placement			\int_{G}^{G}	\vdash		
	Froduit	s nets sur cessions de valet	113 1110			produits financiers (V	-	-		
	Dotatio	ons financières auv amorties	$\frac{1}{6}$	-						
ERES	Dotations financières aux amortissements et provisions * Intérêts et charges assimilées (6)								4 277	4 086
NCI		nces négatives de change					$\frac{1}{6}$		7211	7 000
CHARGES FINANCIERES							\int_{G}^{G}	\vdash		
	Charges	s nettes sur cessions de val	eurs m			arges financières (VI	┪	-	4 277	4 086
	DECIII	TAT FINANCIER (V - V	D.	i otai des	cn:	arges miancieres (VI	G		(4 277)	(4 080)
		TAT FINANCIER (V - V		OTS (I-II+III-IV	/ + ·	V - VD	G	-	59 534	11 328

_			Formulaire obligatoire icle 53 A du Code général des imp				WOBILISATIO		<u> </u>		<u>-</u>
<u>.</u>	1	Désignatio	on de l'entreprise S.A.	K.L.	VEGATONIC SAR	<u>L</u>	Volous benefit	T	Avon	entatio	Néant **
(Ne pas reporter le montant des centimes)*	AD	RE A	IMMOBIL	ISAT	10 NS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	ou re	Augr Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice sultant d'une mise en équivalence 2	ontatio	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
ant des ce	L	Frais d'étab	olissement et de développemen	t	TOTALI	CZ	<u> </u>	D8		D9	3
ontant		Autres p	ostes d'immobilisations	inco	rporelles TOTAL II	KD	40 000	KE		KF	
er le n	L	Terrains				KG		KE	[KI	
report	tions	Sur sol p	propre [Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
e bas	structions	Sur sol	d'autrui [Dont Composants	ΜI		км		KN		ко	
<i>y</i>	ျှင်	Installatio	ons générales, agencements * ements des constructions	[Dont Com- posant	M2	KP	83 709	ΚQ		KR	917
3.1	In:	stallations t outillage in	echniques, matériel dustriels	[Dont Com- posant	M3	KS	34 558	кт		KU	6 716
CORPORELLE	tions	Installat aménago	tions générales, agencements, ements divers *			ΚV	10 570	KW	7	кх	3 374
	immobilisations	Matériel	l de transport *			KY		ΚZ		LA	
١	in	Matériel Matériel et mobil	l de bureau ier in formatique	,	·	LB	11 395	LC		LD	
	Autres	Emballa divers *	ges récupérables et			LE		LF		LG	
		Immobili	sations corporelles en co	ours		LH		LI		LJ	
		Avances	et acomptes			LK		LL		LM	
					TOTAL III	LN	140 232	LO		LP	11 007
Г		Participa	tions évaluées par mise	en éq	uivalence	8G		8M		8T	
RES		Autres p	articipations			8U		8V		8W	
NCIERES		Autres ti	tres immobilisés			1 P		1R		1S	
FINA		Prêts et autres immobilisations financières					3 499	1U		1V	
L	Γ				TOTAL IV	LQ	3 499	LR		LS	
			TOTAL GENER	AL (l	$(+ \Pi + \Pi + IV)$	ØG	183 731	ØH		ØJ	11 007
	AC	ORE B	IMMO BILIS ATIONS		par virement de poste à poste	inutions pa	r cessions a des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en equivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valo	valuation légale * ou évaluation par mise en equivalence our d'origine des immobilisations en fin d'exercice
CORP.	Fr ct	rais d'établis de dévelop	TOTALL	IN		CØ	2	DØ	J	D7	*
INC	Au in	utres postes corporelles	d'immobilisations TOTAL II	Ю	-	LV		LW	40 000	1 X	
	Т	errains		IP		LX		LY		LZ	
			Sur sol propre	ΙQ		MA		МВ		MC	
	Co	nstructions	our sor a autra:	IR		MD		ME		MF	
			Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		МН	84 626	MI	
		istallations ige industrie		IT		МЈ	2 626	MK	38 648	ML	
LES		Autres	Inst. gales, agencts, amé- nagements divers	IU		ММ		MN	13 944	МО	
CORPORELLES	lmn	nobilisation	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
ORP		corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		МТ	11 395	MU	
ľ	Ĺ	огротенез	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		мw		ΜX	
	Im	nmobilisat	ions corporelles en cours	ΜY		MZ		NA		NB	
	A	vances et	acomptes	NC		ND		NE		NF	
L			TOTAL	ΙΥ		NG	2 626	NH	148 613	NI	
	P: m	articipationise en équ	ons évaluées par uivalence	ΙZ		ØU		М7		øw	
ES	A	utres par	ticipations	ΙØ		øx		ØY		ØΖ	
CIER	A	utres titre	es immobilisés	I 1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Pr	rêts et autres	s immobilisations financières	I 2		2E		2F	3 499	2G	
F			TOTAL IV	13		NJ		NK	3 499	2H	
	TC	OTAL GEN	ERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	2 626	ØL	192 112	ØМ	

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. VEGATONIC SARL Néant Néant **																	
CADRE A		SIT	UAT	IONS	ЕГ МО				ERCICE DES A IINUTION DE		стте) з	t					
IMMOBILISA	TIO	NS AMORTISS	ABL	ES			amortissements de l'exercice	A	ugmentations : do de l'exercice	tation		inutions rents aux de l'actif	éléme		Mont		amortissements de l'exercice
Frais établisseme	nt et e	développement			CY			EI	_		EM				EN		
Fonds commercia	al				RE			RF	7		RI				RJ		
Autres immobilis incorporelles	ations	3			PE			PF			PG				РН		
·		T	OTA	AL I	RK			RM	ſ		RN				RO		
Terrains					PΙ			PЈ			PK				PL		
	Sur	sol propre			PM			PN	1		PO				PQ		
Constructions		sol d'autrui			PR			PS			PT				PU		
		générales, agencer agements des cons			PV		6 129	PW	7	721	PX				PY		11 851
Installations technic outillage industriels	s				PZ		7 435	Q₽	7	7 421	QB			223	QC		14 634
Autres		générales, agencer agements divers	nents.		QD		995	QE	. 1	622	QF				QG		2 617
immobilisations		ériel de transpo	rt		QН			QI			QJ				QK		
	infor	riel de bureau et matique, mobilier			QL		2 087	QΜ	1	940	QN				QO		4 027
corporelles	Emba et di	allages récupérable vers	es		QP			QR			Qs				QT		
		To	OTA	LΠ	QU		16 647	QV	16	704	QW			223	QX	,	33 128
		AL GENERAL			ØN		16 647	ØP		704	`			223	ØR		33 128
CADRE B	VE	NTILATION	DES	MOU	VEM	ENTS	AFFECTAN	I TI	A PROVISIO	N P	OUR A	AMOR	TIS S	EMEN	TS D	ERO	GATOIRES
Immobilisations	<u> </u>]	DOT AT		3			Colonne 4	Γ	REPR		r	Colonne	-	4	nvement net des mortissements
amortissables	Di	Colonne l flérentiel de durée et autres		Colon Mode dé			Colonne 3 ortissement fiscal exceptionnel	Di	fièrentiel de durée et autres	N	Colon: Iode dég		Am	ortissemen exception	t fiscal	àla	fin de l'exercice
Frais établissements	M9		N1			N2		N3		N4			N5			N6	
Fonds commercial	RP		RQ			RR		RS		RT			RU			RV	
Autres immob. incor- porelles	N7		N8			P6		Р7		P8			Р9			Q1	
TOTAL I	RW		RX			RY		RΖ		SB			sc			SD	
Terrains	Q2		Q3			_Q4		Q5		Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9		R1			R2		R3		R4			R5			R6	
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agen	」 ```′		R8			R9		S1		S2			S3			S4	
et ani des const			S 6			S7		S8		S9			T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4			T5		Т6		T7			Т8			T9	
Inst. gales, ager am divers	U1		U2			U3		U4		U5			U6			U7	
mist. gaies, agen am divers Matériel de transport Mat. bureau et inform mobilier Emballages récup. et divers	U8		U9			V1		V2		V3			V4			V5	
Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7			V8		V9		Wl			W2			W3	
Emballages récup. et divers	W4		W5			W6		W7		W8			W9			X1	
TOTAL II	X2		X3			X4		X5		X6			X7	2004 6 2 1 2		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL							NM								NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ			NR		NS		NT			NU			ΝV	
Total général non venti (NP + NQ + NR)	^{lé} NW			To	tal gén (NS+	éral no: - NT + 1					Total	général n (NW - N		NZ	_		
CADREC																	
MO UVEM AFFEC TANT L SUR PLUS	MO UVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			nes	Мо		net au début xercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de rem	Primes de remboursement des obligations						tions concernant cet	te rubi	ique sont données da	ne la no	SP	032			SR		

I) Jési	gnatio	n de l'er	ntreprise : S.A.R.L. VI	<u>EGA</u>	TONIC SARL				_			Néant 🗌
C	ADF	RE A		ETAT DES CREA	ANC	ES			Montant brut 1		A I an au plus 2		A plus d'un an 3
≓ ≌	Cr	éances	s rattacl	hées à des participations	s		UL			UM	1	UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Pr	rêts (1)) (2)				UP			UR		US	
≏≘	Αι	atres i	mmobil	lisations financières			UT		3 499	UV	3 499	UW	
	Cli	ients d	Jouteux	ou litigieux	_		VA						
	├ ─		créances			<u> </u>	UX		6311		6 311		
Ž	Créa pri	ince repr êtés ou re	résentative de remis en gar	de titres Provision pour dé- rantie * Provision antérieure- ment constituée *	UO		Z1						
CIRCULANT	Pe	rsonne	el et cor	mptes rattachés			UY						
CIR	Séc	curité :	sociale	et autres organismes soc		(UZ	L		L			
CTIF	Etat et autres Impôts sur les bénéf			Impôts sur les bénéfic			VM			_			
DE L'ACTIF		ollectiv	i	Taxe sur la valeur ajou	ıtée		VB		8 571	<u> </u>	8 571		
٥	publiques Autres impôts, taxes Divers			Autres impôts, taxes et	t vers	sements assimilés	VN	L		<u> </u>			
				Divers	_		VP	L					
		•	et associ	` '	- 3 2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	VC	L					
	de	piteurs pensio	rs divers on de tit	s (dont créances relatives tres)	s à q	es opérations	VR		3 745		3 745		
С	harş	ges cor	nstatées	s d'avance			VS	L	1 968	_	1 968		
_						TOTAUX	VT	L	24 094	VU	24 094	vv	
SIC	(1)	Mon		- Prêts accordés en cou	ırs d'	exercice	VD	_		1			
RENVOIS	<u> </u>	ae	les	- Remboursements obter	nus e	n cours d'exercice	VE	_		1			
~	(2)	Prêts	et avance	es consentis aux associés (pers	sonne		VF	<u>_</u>		<u></u>	·		
CA	ADRE B ETAT DES DETTES			Montant bru l	ıt		Alanau plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plu 3	.18	A plus de 5 ans 4		
En	ıp ru	nts ob	oligataire	es convertibles (1)	7Y								
Αu	itres	emp r	unts ob	oligataires (1)	7Z								
	aupre	ints et detti es des ssements	1 " '	I an maximum à l'origine	VG	i							
		édit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH	. 10	65 71	9	33 2	262	125 63	9	6 817
En	npru	nts et	dettes fi	înancières divers (1) (2)	8A								
Fc	ourni	isseurs	s et com	nptes rattachés	8B		15 99)4	4 15 9			\perp	
Pe	ersor	nnel et	compt	tes rattachés	8C		12 59)6	96 12 5				
Séci	urité	: socia!	le et aut	tres organismes sociaux	8D		9 73	54	9 7	734		$oldsymbol{\perp}$	
F	Etat e	et	Impôts	s sur les bénéfices	8E		4 55	6	4.5	556		\perp	
	autre	_ L	Taxe s	sur la valeur ajoutée	vw		79	13	7	793		\perp	
	lectiv ubliq		Obligat	tions cautionnées	VX							1	
ν-	10114	ues	Autres ir	mpôts, taxes et assimilés	VQ		14	,9	1	149			
Dett	es su	r immob	oilisation:	is et comptes rattachés	8J						1		
	•		sociés (2	·	VI		1	9		19			
opé	érat ic	ons de	e pension	on de titres)	8K		2 92	.0	2 9	20			
Det ou	tto non nigantativa da titura anno mati-			Z2									
Pro	duit	s cons	statés d'a	avance	8L			\perp					
				TOTAUX	VY	21	12 48	0 VZ			125 639	,	6 817
RENVOIS	(1)	Empru	ints sousc	crits en cours d'exercice	VJ			(2			runts et dettes contrac- personnes physiques VL		19
EN I	Emprunts remboursés en cours d'exercice VK				1 :	27 404	4 *	Des explications conc	cernan	nt cette rubrique sont données	s dans l	a notice n°2032.	

SOFTHA	S.A.R.L. VEGATONIC SARL]	Page:	

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
Réintégration du don	250
Totalisation	250

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. VEGATONIC SARL			Néant □*
I. SUIVI DES DÉFICITS		<u>.</u>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	7 845
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	7 845
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placée sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	s	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTI	E DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises su	r l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	zw	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9Н	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9М	9N	
	9P	9R	
	9S	9Т	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI	lign	e WU

CONS ÉQUENCE DE I	A MÉTHODE PAR COMPOSANT	S (art.237 septies du C	GI)
	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	LI		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Dé	sig	nation de l'entreprise : S.	A.R.L. VE	GATONIC SAI	RL							Néant 🔲
		- DETERMINATION DE LA		RESIDUELLE				,				
Natu	re et	date d'acquisition des éléments c ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	édés * Va	leur d'origine *	Val	cur nette réévaluée *	Amortissements p en franchise d'i	ratiqués m pôt	amortiss	res ements *	Valcur	résiduelle
Г	1	1	22021	536			<u>~</u>	536		©		
	2			230				230				
	3											
* 2	4											
ţi	5											
ilisa	6											
I - Immobilisations	7											
<u> </u>	8											
-	9											
	10	-										
ļ	11											
	12											
		B - PLUS-VALUES, N	10INS-VAI	LUES		Quali	fication fiscal	e des	plus et m	oins-values	réalis	ées *
		Prix de vente	Montant g	lobal de la plus-va la moins-value	lue	Court terme	<u> </u>		ig terme			Plus-value taxables à
		9	ou de	a moins-value		9	19%	15% c	™ u 12,80%	0%	1	19% (1) O
	1									<u> </u>		
	2											
	3											~
	4										\top	
* Su	5		-		7		<u> </u>					
atio	6											
- Immobilisations	7				\dashv						1	
omu	8				\dashv						+	
l-In	9				\dashv						+	
	10				\dashv						+	
					\dashv			-			-	
	11				\dashv						-	
	12	P. 41. (41.11. J. 1		-:-1- 4//14:	_					iga www.e.is		
	13	Fraction résiduelle de la pro afférente aux éléments céd	és		on .	+						
ts	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés				+						
men	15	Amortissements afférents des charges déductibles par	aux élémen une disposi	ts cédés mais excl tion légale	us	+					170 A	
II - Autres éléments	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investiss 1968 et 1975, effectivement utili	ement, définie	é et correspondant à la c par les lois de 1966,	a .	+					7.3	
Autre	17	Provisions pour dépréciation de moins-values à long terme deven	s titres releva	int du régime des plus et au cours de l'exercic	ou e		and the these areas and the second se					
=	18	Dotations de l'exercice aux comp des titres relevant du régime des	tes de provis plus ou moin	ions pour dépréciatio s-values à long terme	n						riskin.	
	19	Divers (détail à donner su	r une note	annexe)*	Ī							
	CA	DRE A : plus ou moins value nett des lignes 1 à 20 de la co		e (total algébrique								
	CA	DRE B : plus ou moins value nett	e à long terme	tiotal algébrique					D			
	CA	des lignes 1 à 20 de la co DRE C : autres plus-values taxabl				(A)		rVentil.	B) mon par taux)			(C)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'ent	reprise :	S.A.R.L. VEGAT	ONIC SARL				Néant 🔲 *
Entreprises soumises à l'imEntreprises soumises à l'im		Gains net exclus du nu. Gains net	s retirés de la cessio régime du long tern	on de titre ne (art.219 on de certa	xercice relevant du taux de 15 % de sociétés à prépondérance int I a sexies-0 bis du CGI) * . ins titres dont le prix de revient	nobilières non cotées	
	I - SUIV				PRISES SOUMISES A	L'IMPOT S UR LE RE	VENU
Origine		Moins-va à 12,80		Im	iputations sur les plus-valu long terme de l'exercice imposables	n	Solde des noins-values à 12,80 %
Ф		ø			à 12,80 %		@
Moins-values nettes	N				A SELECTION		
	N - 1			***	- 13 6	() () () () () () () () () ()	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	N - 2						
Moins-values nettes a	à N - 3						
long terme subies au	N - 4						
cours des dix exercices	N - 5						
antérieurs (montants	N - 6						
restant à déduire à la	N - 7						
clôture du dernier	N-8			<u> </u>			
exercice)	N - 9						
	N - 10						
II - S UIVI I	DES MOI	NS-VALUES A L	ONG TERME I	DES EN	TREPRISES SOUMIS	ES A L'IMPOT SUR	LES SOCIETES *
		Moi	ns-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine		A 19 %, ou à 15 %	A 19 % ou 1 imputable sur le résu de l'exere	es d ta t	A 15 % ou à 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col. (
Φ		ø	0		9	G	Φ
Moins-values nettes	N						
	N - 1				- Strange And Control of the Asset Section 1		
	N - 2			-			
Moins-values nettes	N - 3						
à long terme subies au	N - 4						
cours des dix exercices	N - 5						
antérieurs (montants	N - 6						
restant à déduire à la	N - 7						
clôture du dernier	N - 8						
exercice)	N - 9						
	N - 10						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Esercice ouvert le : 0,9812021, et clos le : 3,1122021 Durée en nombre de mois 12 DECLARATION DES EFFECTIFS Effectifs meyers du personnel YP	Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. VEGATO	NIC SARL			Néant □ *
Effectifs ineyens du personnel YP 6 dont apprentis YF 6 dont apprentis YF 7 YF			Durée	en nom	bre de mois 12
dont handicapés Frectifs affectés à l'activité artismale I - Chiffre d'affaire de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA 578 246 Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OR Phis-values de session d'élement d'immobilisations corporelles, si natuchées à une activité normale et courante Refacturations de finais inscris au compte de transfert de charges OT 11115 TOTAL 1 OX 589 361 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée OF 2000 Variation positive des stocks OP 2000 Variation positive des stocks OD 509 5093 Transferts de charges déductibles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 (DM 31144 III - Charges à retonir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks ON 218 181 Variation négative des stocks ON 218 181 Variation négative des stocks ON 218 181 Variation négative des des des des des des mandibilisations corporelles mises à desposition dans le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des des des des des des mandibilisations corporelles mises à desposition dans le calcul de de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée attenirents à des immobilisations corporelles mises à déposition dans le calcul de de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée attenirents à des immobilisations corporelles mises à desposition dans le calcul de de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée attenirents à des immobilisations corporelles mises à desposition dans le calcul de de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotation-grance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location-grance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location-grance ou de crédi	DECLARATION DES EFFECTIFS				
dont handicapés RI. I - Chiffre d'affaire de référence CVAE Ventes de produits fibriqués, prestations de services et marchandises OK Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Reflecturations de finais macrits au compte de transfert de charges OT 11115 TOTAL 1 OX 5893 361 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à egation courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OB 605 Subventions d'exploitation reques OD 2000 Variation positive des stocks OD 5093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles, se rapportent au résultat d'exploitation XT III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OD 5093 Variation négative des stocks OD 6000 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le calcul de la valeur ajoutée Achats OR 2557 Charges déductibles de la valeur giotiée des dotations aux amortisses extérieurs d'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le calcul de la valeur ajoutée des des dotations aux	Effectifs moyens du personnel			YP	6
Feffectifs affectés à l'activité artisanale R.L.	dont apprentis			YF	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE	dont handicapés			YG	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA 578 246	Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges OT 11115 OX 589 361 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OE Subventions d'exploitation reques OF 20 000 Subventions d'exploitation reques OF 20 000 Subventions d'exploitation reques OF 5093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ Services exérieurs, à l'exception de solvers et redevances OQ Services exérieurs, à l'exception de solvers et redevances OQ CR 138 624 Loyers et tedevances, à l'exception de location-gérance ou de crédit-hail ou encore d'une OS Convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 2557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux armortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux armortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Total 1 of 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	I - Chiffre d'affaire de référence CV/	AE			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante activité normale et courante le courante (Plus de la valeur ajoutée) Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges TOTAL 1 (N. 589 361) II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (Pl. 605) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation (Pl. 2000) Subventions d'exploitation reçues (Pl. 2000) Variation positive des stocks (Pl. 2000) Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée (Pl. 2000) Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation (Pl. 2000) Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Achats (Plus des stocks) (Plus de la valeur ajoutée) Achats (Plus des stocks) (Plus de la valeur ajoutée) Achats (Plus des stocks) (Plus de la valeur ajoutée) (Plus des de la valeur ajoutée) (Plus de la valeur ajoutée des dotations aux armortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois (Plus de la valeur ajoutée) (Plus des des dotations aux armortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois (Plus	Ventes de produits fabriqués, prestations de ser	rvices et marchandises		OA	578 246
Phot-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante Réfacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges OT 11115 TOTAL 1 OX 589 361 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Aurres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Aurres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Aurres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée OF 20 000 Subventions d'exploitation reçues OF 20 000 Variation positive des stocks OD 5093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks Services exérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-buil ou encore d'une convention de location de plus de résultat sur opérations faites en commun OZ Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OZ Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises de charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OZ Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférence ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles si incorporelles, si attachées à une cativité normale et courante OY **V-Otaleur ajoutée produite** TOTAL 1 **OTAL 1 **TOTAL 2 **TOTAL 3 **OTAL 1 **TOTAL 3 **OTAL 1 **OTAL 3 **OTAL 1 **OTAL 3 **OTAL 1 **OTAL 3 **OTAL 1 **OTAL 1 **OTAL 3 **OTAL 1 **OTAL 1 **OTAL 1 **OTAL 1 **OTAL 1 **OTAL		1.11.1		OK	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations of		rattachées à une	-	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	Refacturations de frais inscrits au compte de tra	insfert de charges		ОТ	11 115
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH 6051 Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OF 20 000 Variation positive des stocks OD 5 093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ Services exférieurs, à l'exception de sloyers et redevances OR Services exférieurs, à l'exception de ceux afferents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OV Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de plus de formois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur joutée des Entreprises Valeur joutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur joutée produite expedite à Le CVAE (reporte sur les 1336-CVAE pour les milit-faiblissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA ON 350 362 IV - Valeur ajoutée produite des pour les militant faiblissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA ON 350 362 Carre réservée au mono établissement au sens de la CVAE ne doivent pas compl			TOTAL 1	OX	589 361
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reçues OF 20 000 Variation positive des stocks OD 5 5093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 0M 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ OR 218 181 Variation négative des stocks OQ OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OX 2557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition durante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2.557 Charges deductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Noins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée es des side des des des des des des des des des d	II - Autres produits à retenir pour le	calcul de la valeur aj	outée		
Subventions d'exploitation reçues OF 20 000 Variation positive des stocks OD 5 093 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 0M 31 144 III - Charges à retenir pour le caicul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ 0 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux affèrents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadré d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2557 Charges déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadré d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de la valeur ajoutée de plus de la valeur ajoutée des disposition dans le cadré rel'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujetti à la locVAE (reporter sur les 1330-CQAE à pour les multis-fabilisations en 1329-AC et 1329-DEF. Si la Va SA 261 144 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE en doivent pas compléter ce cadre. Se vois étes assujetti à la locVAE en un monoétablissement au sens de la CVAE. Compléter le cadre el-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serze alors dépands de la dépand no l'1330 CVAE en d	Autres produits de gestion courante hors quote-parts	s de résultat sur opérations fait	es en commun	ОН	6 051
Variation positive des stocks Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ 0 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations comporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée de firente à la production immobilisée déclarée OU Praction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de location de plus de 6 mois Total 3 ou particular de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée des Entreprises TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assignet e la champ de la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les milities plus sements au sens de la CVAE en doivent pas compléter ce cadre. S' vous étres assignet e la nieur ann pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. S' vous étres assignets e la nieur ann pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. S' vous étres assignets e la champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. S' vous étres assignets e la champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce c	Production immobilisée à hauteur des seules charges	déductibles ayant concouru à s	a formation	OE	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ 0 Loyers et redevances, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Autres charges degestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2.557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2.557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 3.59 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée produite Cadre r'éservé au mono établissement au sens de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vois étres assignité à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les mait-isens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vois serze alors dispensée du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	Subventions d'exploitation reçues			OF	20 000
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux affèrents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges dégueribles de la valeur ajoutée affèrente à la production immobilisée déclarée Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affèrentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Noins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Calcul de la Valeur Ajoutée de proper un le 1310-CVAE pour les milité dellissements et un les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA coltisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises d'une convenient des opérations à caractiers au grote de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractiers au grote des la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractiers au grote de la CVAE. EV - Cut réservé au mono établissement au sens de la CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE	Variation positive des stocks			OD	5 093
TOTAL 2 OM 31 144 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON 218 181 Variation négative des stocks OQ OR 138 624 OR 138 624 OR OR 138 624 OR OR OR OR OR OR OR O	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	•		OI	
Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2.557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de location des locations en convention de location des des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée su négative, il convient de reporter un monatin égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA Cadre r éser va un mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE. Cadre r éser va un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ei-dessous et la donnée de la ligne SA (ei-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se ra	apportent au résultat d'explo	oitation	XT	
Achats ON 218 181 Variation négative des stocks OQ Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2.557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Total 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculed es une qui montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculed convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF Si la VA (Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE et det sur monotablissement au sens de la CVAE (reporter sur les des des monocatablissement au sens de la CVAE (reporter la convenité de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE (EVAE Let et sur monotablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensée du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE			TOTAL 2	OM	31 144
Variation négative des stocks Services extérieurs, à l'exception de loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux affèrents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OS Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 557 Charges déductibles de la valeur ajoutée affèrente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affèrentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA 2 Calcul de la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA 261 144 Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous étes assujettis à la CVAE et étes un monoétablissement au sens de la CVAE, complèter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE	III - Charges à retenir pour le calcul de l	la valeur ajoutée			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 138 624 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 557 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, SI la VA calcule est négative. Il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre c'des brimilaires n' 1329-AC et 1329-DEF, SI la VA calcule est négative. Il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre c'des brimilaires n' 1329-AC et 1329-DEF, SI la VA calcule est négative. Il convient de reporter un montant des opérations à caractères agricoles n' entrant pas dans le champ de la CVAE ne de tes un monoétablissement au sens de la CVAE. Complèter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serça alors dispensé du dépôt de la déclaration n' 1330 CVAE. MONO ET ABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE	Achats			ON	218 181
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 557 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calcule est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre c'des brimilaires n' 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calcule est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre c'des brimilaires n' 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calcule est négative, il convient de reporter un montant à caractères agricoles n' entrant pas dans le champ de la CVAE ne deixen un monétablissement au sens de la CVAE. Se vous êtres assujettis à la CVAE et êtes un monétablissement au sens de la CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE	Variation négative des stocks			OQ	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 2 557 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettis à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formilaires n° 1329-DEF. Si la VA calculer est négative, il convi		edevances		OR	138 624
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG V- Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. SA 261 144 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous étes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE	Loyers et redevances, à l'exception de ceux affér à disposition dans le cadre d'une convention de location	rents à des immobilisations	corporelles mises encore d'une		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculee est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujettis à la CVAE et êtres un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE	Taxes déductibles de la valeur ajoutée			ΟZ	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA Cadre r éservé au mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujettis à la CVAE et êtres un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensée du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV Chiffre d'affaires de référence CVAE	Autres charges de gestion courante hors quote-parts of	de résultat sur opérations faite	s en commun	OW	2 557
immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la CVAE (Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV Chiffre d'affaires de référence CVAE CAS 589 361	Charges déductibles de la valeur ajoutée afféren	ite à la production immobilis	ée déclarée	OU	
TOTAL 3 OJ 359 362 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Catre réserve du monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE	immobilisations corporelles mises à disposition dans crédit-bail ou encore d'une convention de location	le cadre d'une convention de lo on de plus de 6 mois	ocation-gérance ou de	О9	
IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient des des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient des des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négative, il convient de la CVAE la CVAE et des sun montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA calculée est négati		s corporelles et incorporelles, s	si attachées à une	OY	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE CS 589 361			TOTAL 3	OJ	359 362
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 261 144 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE CS 589 361	IV - Valeur ajoutée produite				
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE CS 589 361	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TC	TAL 2 - TOTAL 3	OG	261 144
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE CSA 261 144 262 144 263 264 145 264 1529-DEF. Si la VA SA 265 144 266 1529-DEF. Si la VA SA 267 267 267 267 267 267 267 267 267 267					
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE SA SA SA SA SA SA SA SA SA	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pou	ur les multi-établissements et sur les 13	29-AC et 1329-DEF. Si la VA	CA	261 144
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV Chiffre d'affaires de référence CVAE GX 589 361	Cadre réser Les entreprises effectuant uniquement des opérations à ca Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablisser	vé au mono établis sement a aractères agricoles n'entrant pas ment au sens de la CVAE, comp	u sens de la CVAE dans le champ de la CVAI	Ene doiv	vent pas compléter ce cadre.
Chiffre d'affaires de référence CVAE GX 589 361					
	Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	589 361
				- $+$	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		CGI)			
Période de référence GY GZ			GZ	<u> </u>	
	Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

_	•
/ 4	\sim
, ,	~1
۱.	a
1 -	~,

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

	(1)
--	-----

Néant X*

	u	one ia societe detient directem	ent au moins 10 /6 uu cap	יוב,	
EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 1		N° SIRI	ET 8 5 0 5	5 0 0 6 8 7 0 0 0 1 5
DENOMINATION DE I	L'ENTREPRISE S.A	R.L. VEGATONIC SA	RL		
ADRESSE (voie)	27 rue des Grandes	Arcades			
CODE POSTAL	67000	VILLE	STRASBOURG		
NOMBRE TOTAL DE FI	ILIALES DETENUES F	AR L'ENTREPRISE	P5		
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société étab	lie en France)				% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po		Commune		Pays	
Couc po	istar	Commune		1 ay s	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société étab	lie en France)				% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po		Commune		Pays	
- Couc po		Commune			
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établ	lie en France)	The state of the s			% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po	estal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établ	lie en France)		J		% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po	stal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination		•		
N° SIREN (si société établ	lie en France)		J		% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po	stal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination		1		
N° SIREN (si société établ					% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code po	stal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
			1		0/ 1 1// /
N° SIREN (si société établ			<u>.</u>		% de détention
Adresse: N°	Voie				
Code pos	stal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établ			1		% de détention
			<u> </u>		70 de detention
Adresse: N°	Voie				
Code pos	stal	Commune		Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit (Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identif	ication de la société	
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.R.L. VEGATONIC SARL	85050068700015	7010Z
	Adresse du siège so (si elle est différente de l'adre	
27 rue des Grandes Arcades		
67000 STRASBOURG		

I	. Résultats de l'exercice	
A. Ré	sultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	39 221
ь	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
С	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	7 845
B. Ré	sultats relevants du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

I	II. Bénéfices soumis au taux réduit				
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120			
h	Dont plus-value nette à court terme imposable				
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	31 376			
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI				
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI				
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	31 376			

III. Bénéfices soumis au taux normal	
1 Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

]	IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	



COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2021

Dénomination de l'entreprise : S.A.R.L. VEGATONIC SARL Adresse : 27 rue des Grandes Arcades

67000 STRASBOURG

N° Siret de l'établissement principal : 85050068700015

Activité: Restauration végane Code activité: 7010Z

Déclarant Nom du signataire Mireille RICHERT-SCH Qualité du signataire Expert-comptable

A Thann Le 30062022

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012021 au 31122021

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	261 144
Chiffre d'affaires de référence	A3	589 361
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	В6	

^{*} CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	t tommine de localisation	Code INS EE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00015	67	STRASBOURG	482	6,00

B - LIS TE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE I

Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
B1	В2	В3	B 4
			•
	**		
		1	

^{1 (}Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

30

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
	Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
CTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	40 000		40 000	40 000
	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	84 626 38 648 25 339	11 851 14 634 6 644	72 775 24 015 18 695	77 580 27 123 18 883
ACT	IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	3 499		3 499	3 499
	TOTAL (II)	192 112	33 128	158 984	167 084
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	18 609		18 609	13 516
	Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	6 311 12 316		6 311 12 316	7 124 45 780
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DIS PONIBILITES	70 027		70 027	44 401
Z	Charges constatées d'avance	1 968		1 968	3 420
S DE	TOTAL (III)	109 232		109 232	114 241
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	301 344	33 128	268 216	281 325
	(1) dont droit au bail 40 000 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an 3 499 (3) dont créances à plus d'un an				40 000 3 499

32

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	1 000	1 000
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles	100	
aux P	Réserves réglementées Autres réserves	221	
apita	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	54 415	17 321
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	55 736	18 321
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
n V	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Ь	Total des provisions		
	DEITES FINANCIERES		
TTES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	165 719 19	193 123 6 767
DE	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	15 994 27 828	45 318 15 457
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 920	2 339
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	212 480	263 004
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	268 216	281 325
(1) (2) (3)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	54 415,12 80 024	17 320,78 107 113

34

Compte de Résultat 1/2

31/12/2021 31/12/2020 Etat exprimé en euros France Exportation 12 mois 21 mois Ventes de marchandises Production vendue (Biens) 578 165 578 165 528 388 PRODUITS D'EXPLOITATION Production vendue (Services et Travaux) 82 82 Montant net du chiffre d'affaires 578 246 578 246 528 388 Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation 20 000 25 166 Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges 11 115 17 509 Autres produits 6 051 2 3 1 3 Total des produits d'exploitation 615 412 573 376 Achats de marchandises 13 376 13 900 Variation de stock 186 905 Achats de matières et autres approvisionnements 193 761 Variation de stock (5093)(13516)Autres achats et charges externes 181 585 196 903 CHARGES D'EXPLOITATION Impôts, taxes et versements assimilés 3 450 2 668 Salaires et traitements 136 218 133 753 6 823 Charges sociales du personnel 6 827 9 076 Cotisations personnelles de l'exploitant 2 457 Dotations aux amortissements: 16 704 18 236 - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant Dotations aux provisions 2 557 2 981 Autres charges Total des charges d'exploitation (2) 551 601 557 968 RESULTAT D'EXPLOITATION 63 811 15 408

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	02/04/2019 21 31/12/2020 mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	615 412 106,43	573 376 108,51	42 036 7,33
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens	578 165 99,99	528 388 100,00	49 777 9,42
Production vendue Biens FRANCE	578 165 99,99	528 388 100,00	49 777 9,42
VENTES 10% VENT ES 20%	566 495 97,97 1 454 0.25	518 469 98.12 1 999 0.38	48 026 9.26 (545) -27.25
VENTES 5.5% VENTES NON SOUMISE A TVA	10 212 1.77 4	7 920 1.50	2 292 28,93
	4		4
Production vendue Services + Travaux	82 0,01		82
Production vendue Services FRANCE	82 0,01		82
VTES PDTS ANNEXES: huîle alimentaire sans TVA	82 0.01		82
Montant net du chiffre d'affaires	578 246 100,00	528 388 100,00	49 858 9,44
Subventions d'exploitation	20 000 3,46	25 166 4,76	(5 166) -20,53
SUBVENTION - AIDE TPE	20 000 3,46	25 166 ^{4.76}	(5 166) -20,53
Reprises sur provisions, transferts de charges	11 115 1,92	17 509 3,31	(6 394) -36,52
TRANSFERT DE CHARGES AIDES URSSAF COVID	3 377 0.58 3 984 0.69	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1 356 - 67,10 (721) -15,32
Remboursement - activité parti	3 754 0.65	10 784 2.04	(7.030) -65,19
Autres produits d'exploitation	6 051 1,05	2 313 0,44	3 738 161,62
PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	6 051 1.05	2 313 0.44	3 738 161,62
Total des charges d'exploitation	551 601 95,39	557 968 105,60	(6 367) -1,14
Achats de marchandises	13 376 2,31	13 900 2,63	(523) -3,77
Achats marchandises - 5,5% Achats marchandises - 20%	9 211 $^{-1,59}$ 4 166 $^{-0,72}$	9 461 1.79 4 439 0.84	(250) -2,64 (274) -6,16
Achats de matières premières et autres appro.	186 905 32,32	193 761 36,67	(6 856) -3,54
Achats Matières Premières - 5,5%	58 051 10.04	67 795 12.83	(9 7 44) <i>-14,37</i>
Achats Matières Premières ss TVA Achats Matières Premières 20%	14 94 0.02	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	(171) -92,43 (1 120) -92,26
Achats UE - 5,5% Achats Produits d'entretien	107 004 18,50	95 876 - ^{18,14}	11 128 11,61
Emballages	4 994 0,86 16 768 2.90	5 880 1.11 24 939 4.72	(886) - ^{15,08} (8 171) - ^{32,76}
RRR matières premières - 5,5% RRR achats matières premières UE - 5,5%	(19)		(19)
		(2 127) -0.40	2 127 100,00
Variation de stocks approvisionnements	(5 093) -0,88	(13 516) -2,56	8 423 62,32
VAR.STOCKS-MP VAR.STOCKS - AUTRES APPROS	(2 692) -0.47 (2 402) -0.42	(9 536) -1.80 (3 980) -0.75	6 844 71,77 1 578 39,66
Autres achats et charges externes	181 585 31,40	196 903 37,26	(15 318) -7,78
ACHATS ETUDES & PREST SERVICES Eau, électricité, gaz - 20%	547 0.09 10.622 1.84	9 873 1.87	547
Carburant	10 022	9 873 1.87 25	749 ^{7,59} (25) ^{-100,00}
Eau, électricité, gaz - 5,5% Fournitures et petit équipement - 20%	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	13 847 2.62	185 (8 706) -62,87

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	02/04/2019 21 31/12/2020 mois	Variations %
Cotisations personnelles de l'exploitant	9 076 1,57	2 457 0,47	6 619 269,37
CHARGES DU DIRIGEANT PIERRE AL MADELIN ALLIANZ	7 768 1,34 1 308 0,23	1 719 0.33 738 0.14	6 049 351.89 570 77,20
Dotation aux amortissements sur immobilisations	16 704 2,89	18 236 3,45	(1 531) -8,40
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	16 704 2.89	18 236 3,45	(1 531) -8,40
Autres charges de gestion courante	2 557 0,44	2 981 0,56	(424) -14,21
REDEVANCES ROYALTIES CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	2 557 0.44	210 0.04 2 771 0.52	(210) - <i>100,00</i> (214) -7.71
Résultat d'exploitation	63 811 11,04	15 408 2,92	48 403 314,13
Total des produits financiers		6	(6) -100,00
Autres intérêts et produits assimilés		6	(6) -100,00
ESCOMPTES OBTENUS		6	(6) -100,00
Total des charges financières	4 277 0,74	4 086 0,77	191 4,68
Intérêts et charges assimilées	4 277 0,74	4 086 0,77	191 4,68
INTERETS DES EMPRUNTS INTERETS BANCAIRES	3 435 0.59	2 967 0.56	468 15,78
INTERETS BANCAIRES	842 0.15	1 119 0.21	(277) -24,73
Résultat financier	(4 277) -0,74	(4 080) -0,77	(197) -4,83
Résultat courant avant impôts	59 534 10,30	11 328 2,14	48 206 425,55
Total des produits exceptionnels		12 346 2,34	(12 346) -100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 346 2,34	(12 346) -100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SANS TV		8 135 1.54	(8 135) -100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TVA 10% PRODUITS EXCEPTIONNELS TVA 20%		$\begin{array}{ccc} 3 & 636 & 0.69 \\ 575 & 0.11 \end{array}$	(3 636) -100,00 (575) -100,00
Total des charges exceptionnelles	563 0,10	6 354 1,20	(5 791) -91,15
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	250 0,04		245 N/S
PENALITES AMENDES NON DEDUCTIB	230 0,07	5 5	(5) -100,00
DONS LIBERALITES	250 0,04		250
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	313 0,05	6 349 1,20	(6 036) -95,08
Amortissements exceptionnels s	313 0.05	6 349 1.20	(6 036) -95,08
Résultat exceptionnel	(563) -0,10	5 993 1,13	(6 555) ^{-109,39}
Impôts sur les bénéfices	4 556 0,79		4 556
IMPOTS/BENEF.	4 706 0.81		4 706
CI Mécénat	(150) -0.03		(150)
Résultat de l'exercice	54 415 9,41	17 321 3,28	37 094 214,16

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	02/04/2019 21 31/12/2020 mois	Variations %
Montant net du chiffre d'affaires	578 246 100,00	528 388 100,00	49 858 9,44
Achats de marchandises	13 376	13 900	(523) -3,77
Achats marchandises - 5,5% Achats marchandises - 20%	9 211 4 166	9 461 4 439	(250) -2,64 (274) -6,16
Marge commerciale	(13 376)	(13 900)	523 3,77
Production vendue Biens	578 165 99,99	528 388 100,00	49 777 9,42
VENTES 10% VENTES 20% VENTES 5.5% VENTES NON SOUMISE A TVA	566 495 97.97 1 454 0.25 10 212 1.77 4	518 469 98.12 1 999 0.38 7 920 1.50	48 026 9.26 (545) -27.25 2 292 28.93 4
Production vendue Services	82 0,01		82
VTES PDTS ANNEXES: huîle alimentaire sans TVA	82 0.01		82
Production de l'exercice	578 246 100,00	528 388 100,00	49 858 9,44
Achats stockés approvisionnement	186 905 32,32	193 761 36,67	(6 856) -3,54
Achats Matières Premières - 5,5%	58 051 10,04	67 795 12.83 185 0.04	(9 744) -14,37 (171) -92,43
Achats Matières Premières ss TVA Achats Matières Premières 20%	14 94 0.02	185 0.07 $1 214 0.23$	$(1120)^{-92,26}$
Achats UE - 5,5%	107 004 18,50	95 876 18.14	11 128 11,61
Achats Produits d'entretien	4 994 0,86 16 768 ^{2,90}	5 880 1.11 24 939 4.72	(886) -15,08 (8 171) -32,76
Emballages RRR matières premières - 5,5%	(19)	24 /3/	(19)
RRR achats matières premières UE - 5,5%		(2 127) -0.40	2 127 100,00
Variation de stocks approvisionnements	(5 093) -0,88	(13 516) -2,56	8 423 62,32
VAR.STOCKS-MP VAR.STOCKS - AUTRES APPROS	(2 692) -0.47 (2 402) -0.42	(9 536) -1.80 (3 980) -0.75	6 844 71,77 1 578 39,66
Achats de sous-traitance	547 0,09		547
ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	547 0.09		547
Marge brute de production	395 887 68,46	348 143 65,89	47 744 13,71
Production de l'exercice + Marge commerciale	564 870 97,69	514 488 97,37	50 382 9,79
Achats non stockés matières et fournitures	17 352 3,00	25 162 4,76	(7 809) -31,04
Eau, électricité, gaz - 20%	10 622 1,84	9 873 1.87	749 ^{7,59} (25) -100,00
Carburant Eau, électricité, gaz - 5,5%	185 0.03	25	185
Fournitures et petit équipement - 20%	5 141 0.89	13 847 ^{2.62}	(8 706) -62,87
Fournitures et petit équipement UE - 20%	287 0,05 335 0,06	310 0.06 17	(23) -7,48 318 N/S
Fournitures et petit équipement - hors UE Fournitures et petit équipement - 5,5%	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	17	30
Fournitures administratives	752 ^{0,13}	1 090 0.21	(338) -30.98
Autres charges externes	163 685 28,31	171 741 32,50	(8 056) -4,69
Loyer	21 300 3,68	32 600 6.17	(11 300) -34,66
Locations mobilières	$\begin{array}{cccc} 1 & 296 & 0.22 \\ 1 & 420 & 0.25 \end{array}$	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c} (1.992) & -60,59 \\ (127) & -8,19 \end{array}$
Abonnement Skello Abonnement AGICAP - logiciel	$\begin{array}{cccc} 1 & 420 & {}^{0.25} \\ 1 & 041 & {}^{0.18} \end{array}$	$ \begin{array}{cccc} 1 & 547 & 0.29 \\ 830 & 0.16 \end{array} $	$ \begin{array}{c cccc} (127) & -8.19 \\ 211 & 25.40 \end{array} $
Abonnement Microsoft	4		4
Charges locatives	3.000 0,52	4500 - 0.85	(1 500) -33,33

2

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	02/04/2019 21 31/12/2020 mois	Variations %
Excédent brut d'exploitation	65 907 11,40	16 803 3,18	49 104 292,24
Autres produits d'exploitation	6 051 1,05	2 313 0,44	3 738 161,62
PRODUIT'S DIVERS GEST.COURANTE	6 051 1.05	2 313 0.44	3 738 161,62
Transfert de charges	11 115 1,92	17 509 3,31	(6 394) -36,52
TRANSFERT DE CHARGES	3 377 0,58	2 021 0.38	1 356 67,10
AIDES URSSAF COVID Remboursement - activité parti	3 984 0.69 3 754 0.65	4 704 0.89 10 784 2.04	(721) -15,32 (7 030) -65,19
Dotations aux amortissements et provisions	16 704 2,89	18 236 3,45	(1 531) -8,40
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	16 704 2,89	18 236 3.45	(1 531) -8,40
Autres charges de gestion courante	2 557 0,44	2 981 0,56	(424) -14,21
REDEVANCES ROYALTIES	0.44	210 0.04	(210) -100,00
CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	2 557 0.44	2 771 0.52	(214) -7.71
Résultat d'exploitation	63 811 11,04	15 408 2,92	48 403 314,13
Produits financiers		6	(6) -100,00
ESCOMPTES OBTENUS		6	(6) -100,00
Charges financières	4 277 0,74	4 086 0,77	191 4,68
INTERETS DES EMPRUNTS INTERETS BANCAIRES	3 435 0.59 842 0.15	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	468 15,78 (277) -24,73
INTERETS BANCAIRES	842 0,15	1 119 0.21	(277) -24,73
Résultat courant avant impôts	59 534 10,30	11 328 2,14	48 206 425,55
Produits exceptionnels		12 346 2,34	(12 346) -100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SANS TV		8 135 1.54 3 636 0.69	(8 135) -100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TVA 10% PRODUITS EXCEPTIONNELS TVA 20%		3 636 0.69 575 0.11	(3 636) -100,00 (575) -100,00
Charges exceptionnelles	563 0,10	6 354 1,20	(5 791) -91,15
PENALITES AMENDES NON DEDUCTIB		5	(5) - <i>100,00</i>
DONS LIBERALITES Amortissements exceptionnels s	250 0.04 313 0.05	6 349 1.20	250 (6 036) -95,08
Amortissements exceptionnets s	313	0 349	(0 030)
Résultat exceptionnel	(563) -0,10	5 993 1,13	(6 555) -109,39
Impôts sur les bénéfices	4 556 0,79		4 556
IMPOTS/BENEF. CI Mécénat	$\begin{array}{cccc} 4.706 & 0.87 \\ (150) & -0.03 \end{array}$		4 706
Ci Mecenai	(150) -0.03		(150)
Résultat de l'exercice	54 415 9,41	17 321 3,28	37 094 214,16